

Le chargement du radeau alla butter contre une usine flottante amarrée sur le quai Saint-Clair.

Elle put résister à ce choc, grâce aux fortes amarres et à ses chaînes d'attache.

Le tablier du pont roula à 200 mètres environ en aval.

Aux cris poussés par les victimes, des mariniers et des employés de l'octroi accoururent et s'employèrent au sauvetage.

Au moment de l'accident, il n'y avait que cinq personnes sur le radeau : deux mariniers étaient descendus au Grand-Camp pour amarrer.

Le sieur Perrin, propriétaire du radeau, et un jeune homme, furent retirés du Rhône vers le pont Morand, par MM. Marelon et Pécrû, employés de l'octroi.

Les trois autres mariniers, au nombre desquels se trouvait le sieur Gaillard, patron du radeau, n'ont pas été retrouvés ; ils ont dû être écrasés et emportés par le courant.

On assure que des passants ont entendu crier sous le pont de la Guillotière ; il est probable que c'est un des mariniers qui avait pu se retenir ou s'accrocher à une épave.

Le lendemain les cadavres des victimes n'avaient pas encore été retrouvés.

Ce sont tous des jeunes gens célibataires.

Ces trois malheureuses victimes sont les nommés Passot, 29 ans, cultivateur à Condes (Jura), Louis Michaud, 29 ans, cultivateur à Condes, et Charles Guyant, 23 ans, cultivateur au même endroit.

Les dégâts occasionnés au pont sont estimés 30,000 fr. Les pertes de M. Perrin, propriétaire du radeau, ne sont que de 4,000 fr. (*Petit Lyonnais*.)

A l'occasion de cet accident, la Société des carrières de